

Un lieu unique en France pour soutenir les familles fragilisées par le handicap ou la maladie.

La Maison de répit constitue une réponse innovante aux difficultés rencontrées par les proches aidants de personnes malades ou en situation de handicap à domicile.

Associée à une Equipe mobile de répit, elle a pour objectif d'accueillir et de soutenir les familles fragilisées par ces accompagnements au long cours, parfois synonymes d'épuisement physique et psychique, de tensions familiales, professionnelles ou sociales, de questionnements intimes.

La Maison de répit a été créée par la Fondation France Répit, qui réunit des soignants du Centre Léon Bérard et des familles concernées.

Sa construction sur un site mis à la disposition du projet par la société BioMérieux, a été financée grâce au soutien de mécènes privés ainsi que de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

L'établissement est géré en partenariat avec la Fondation OVE, acteur de référence du secteur médico-social et titulaire de l'autorisation.

L'Agence Régionale de Santé assure le financement des frais de fonctionnement de la Maison de répit.

Conditions d'admission et tarifs :

La Maison de répit est ouverte aux enfants et adultes de moins de 60 ans malades ou en situation de handicap résidant dans la Métropole de Lyon, et s'ils le souhaitent, à leurs proches aidants.

Les séjours peuvent être demandés par les familles elles-mêmes.

Une participation aux frais d'hébergement de 20 €/jour est demandée aux personnes accueillies, les séjours sont gratuits pour les enfants malades ou en situation de handicap et les personnes relevant de la Couverture Médicale Universelle.

contact@maison-repit.fr

Accès :

Adresse : 41, avenue du 11 novembre 1918, 69160 Tassin la Demi-Lune.

Gares SNCF d'Ecully ou de Tassin la Demi-Lune à 10 mn à pied.

Bus n° 98 (Gorge de Loup - Marcy l'Etoile) arrêt Tassin - Centre social.



MAISON DE RÉPIT
DE LA MÉTROPOLE DE LYON

LA MAISON DE RÉPIT ACCUEILLE POUR DES SÉJOURS COURTS DES ENFANTS ET ADULTES DE MOINS DE 60 ANS MALADES OU EN SITUATION DE HANDICAP RÉSIDANT DANS LA MÉTROPOLE DE LYON, ET S'ILS LE SOUHAITENT, LEURS PROCHES AIDANTS.



Institut Mérieux / Fondation Bettencourt-Schueller / Groupe Apicil / AG2R La Mondiale Réunica / Fondation des Hôpitaux de Paris, Hôpitaux de France Humanis / Fondation Caisse d'Epargne Rhône-Alpes / Fondation Daniel et Nina Carasso / Klésia / Malakoff Médéric / Fondation Générations Solidaires / Région Auvergne Rhône-Alpes / Harmonie Mutuelle / CIC Lyonnaise de Banque / Fondation Dominique et Tom Alberici / Association Le Cape / Axa France / Fondation Indosuez / Fondation Gecina / Mapi / Air Liquide



MAISON DE RÉPIT
DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Maison de répit de la Métropole de Lyon

41, avenue du 11 novembre 1918
69160 Tassin-la-Demi-Lune

Tél. 04 69 85 99 87

Mail : contact@maison-repit.fr

Tél. Equipe mobile de répit : 04 69 85 99 87

www.maison-repit.fr

Un établissement 

OVE
FONDATION



UN TEMPS DE RÉPIT

-
Vous accompagnez un proche malade ou en situation de handicap, vous éprouvez le besoin de faire une pause, et peut-être aussi de faire le point sur votre situation : la Maison de répit vous accueille pour des séjours réguliers de soins, de ressourcement et d'accompagnement.



DANS UN CADRE APAISANT

-
Construite au cœur d'un magnifique parc arboré d'un hectare, la Maison de répit est située à Tassin la Demi-Lune à proximité immédiate du centre de Lyon. Elle offre un lieu de répit adapté aux personnes fragilisées, propice au repos et au bien-être.



AU RYTHME DE CHACUN

-
Repos, soins, spa, jardinage, jeux, lecture... le rythme de vie de la Maison de répit est d'abord le vôtre. Des activités variées vous sont proposées par les professionnels et les bénévoles, pour que votre séjour soit pour votre proche et pour vous même un véritable temps de répit.



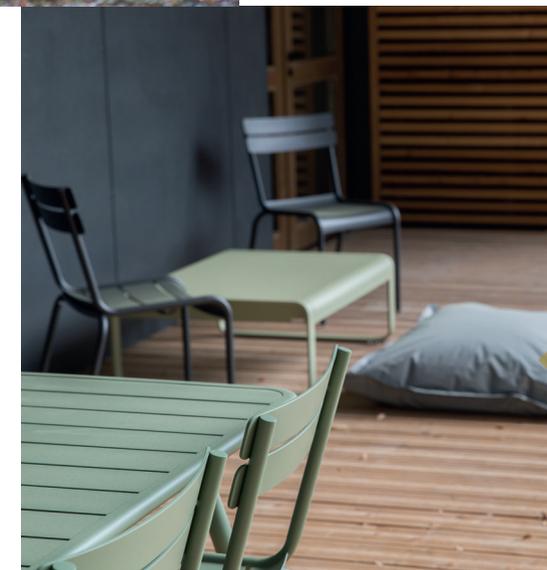
SEUL OU ACCOMPAGNÉ

-
Vous pouvez choisir de nous confier votre proche malade ou en situation de handicap, mais aussi de séjourner avec lui dans la Maison de répit, pour tout ou partie du séjour. Vous bénéficiez de 30 jours de répit par an, continus ou fractionnés, selon vos souhaits.



EN TOUTE SÉCURITÉ

-
Une équipe de soignants, présente dans la Maison de répit 24/24 h, assure la surveillance médicale de votre proche et la continuité des soins reçus à domicile, pour vous permettre de vivre sereinement ce temps de répit.



COMME À LA MAISON

-
Simple, ouverte et chaleureuse, la Maison de répit offre une vingtaine de chambres pour dormir seul ou accompagné, ainsi que des lieux de vie pour des temps en commun, salon de lecture, salle de jeux, espace bien-être... dans un esprit « maison ».